

Extrait du Registre aux délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du Lundi 03 avril 2023
Convocation du Mardi 28 mars 2023

Séance ordinaire

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Absents excusés représentés : 1

Présidente de la séance, par délégation du Président : Mme SKOTAREK Karine, Vice-Présidente
Secrétaire de séance : Mme VITELLARO Pascaline

Etaient présents :

M. Alain MENSION, Président du Conseil d'Administration,
MMmes Karine SKOTAREK – Pascaline VITELLARO – Marie-Louise LEMAIRE – Stéphanie LEMAIRE –
Jean-Michel FIRMIN – Pierre LABBE – Claude DEFLANDRE – Liliane DAQUET – Marie-Paule DELOFFRE.

Etait absente excusée représentée :

Mmes Maryline MARLIERE représentée par Pascaline VITELLARO

**DCA_20230403-01 : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration
du C.C.A.S en date du 20 février 2023.**

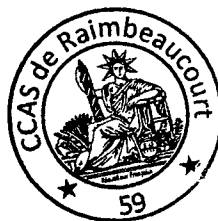
Mme la Vice-Présidente indique que le Procès-Verbal de la réunion du 20 février 2023 a fait l'objet d'une observation de M. Pierre LABBE, reçue par courriel le 1^{er} mars 2023, relative au point n° 9 : « Demande d'aide financière pour travaux d'adaptation pour permettre à une personne en situation de handicap de rester vivre dans le logement ».

M. LABBE demande que le Procès-Verbal soit modifié car il avait précisé que « le CCAS n'avait pas vocation à financer de gros travaux d'équipement qui peuvent relever d'autres organismes – Ce sont surtout des aides extra-légales pour des personnes en situation de grande précarité ou pour des travaux permettant une vie convenable comme indiqué dans le procès-verbal ».

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Mme Pascaline VITELLARO



Par délégation du Président,
Mme Karine SKOTAREK
Vice-Présidente du CCAS



Publiée sur le site internet le 07/04/2023